

Un jubilé au sein de l'Association cinématographique suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **5 (1939)**

Heft 71

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-732636>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un jubilé au sein de l'Association Cinématographique suisse

Au cours de l'année 1938, nous avons eu le plaisir d'apprendre que Mr. Edouard Martin, le dévoué Président de l'Association cinématographique suisse romande, pionnier du cinéma dans notre pays, a fêté le 25^{me} anniversaire de son mariage.

A cette occasion, les membres de cette belle association ont profité, alors que réunis en assemblée générale, à Lausanne, de témoigner à Madame et Monsieur Ed. Martin leur admiration et leur sympathie.

Au cours de cette manifestation, le sympathique et distingué Directeur du Cinéma Capitole, à Genève, Monsieur Marcel-Arthur Miéville, délégué par ses amis, a prononcé une charmante allocution et,

comme toujours en de telles circonstances, a su toucher tous les cœurs par des paroles pleines de sentiment et de tact.

Dans une superbe ovation, emportée par un grand enthousiasme, Mr. Miéville a remis à Mr. Ed. Martin un magnifique objet d'art dédié, en accompagnant celui-ci d'une superbe gerbe de fleurs, avec un message affectueux et reconnaissant à l'adresse de Madame Martin.

A son tour, la rédaction du «Schweizer-Film-Suisse» profite d'adresser à Mme. et Mr. Ed. Martin, ses félicitations et ses vœux le plus chaleureux de prospérité et de bonheur.

Sur les écrans du monde

La Société des Nations et le Cinéma pour la Jeunesse.

Le Secrétariat de la Société des Nations vient de publier une brochure qui est le résultat d'une enquête menée auprès de 46 nations, membres ou non de la Société. En dehors des statistiques concernant la fréquentation des cinémas par les enfants et les jeunes gens, leurs préférences pour tels et tels sujets, les méthodes employées par certains Etats pour les protéger contre certains films, l'organisation de représentations spéciales, la brochure fait ressortir l'importance, pour la solution des problèmes qui se posent à cet égard, de la collaboration entre l'exploitation du Cinéma, les autorités, les groupements d'enseignement, et les familles. Elle conclut qu'on ne saurait contester l'importance actuelle du Cinéma comme moyen de récréation et d'éducation, mais il ne faut pas exagérer cette importance; le Cinéma doit, comme récréation, être mis sur le même pied que les jeux divers, l'art, la musique, etc... Il est aussi injuste de considérer le Cinéma comme un loisir indispensable et qu'il faut donner à jet continu, que de le regarder comme un démon dont il faut à tout prix protéger la jeunesse.

FRANCE.

On annonce officiellement la réalisation de «La Fayette».

En vue de la grande exposition de New York et réalisée à la gloire de l'amitié franco-américaine, une des plus importantes productions de l'année est aujourd'hui officielle.

Sous la direction de son animateur, Jacques Mils, et sur un scénario de Jacques de Bénac, originaire du pays où naquit

La Fayette, ce film fera revivre l'enfance du futur général dans le décor rude et grandiose des monts d'Auvergne, puis son arrivée à Paris, son mariage romanesque, sa première garnison sur le Rhin, son projet sublime de voler au secours de l'Indépendance américaine, l'enthousiasme à Paris, les mille obstacles rencontrés tant à Versailles que dans sa famille... puis encore son dramatique embarquement avec une quinzaine de jeunes officiers sur le petit voilier que la Fayette avait acquis de ses deniers... et la grande épopée, Washington, le Congrès de Philadelphie, la victoire de York-Town.

Enfin, le retour triomphal du héros acclamé par la France entière et comme apothéose, en 1792, le camp de Maubeuge devant lequel La Fayette se bat magnifiquement à la tête de ses grenadiers pour défendre son pays.

Toutes ces pages héroïques et si populaires auxquelles se mêlera l'émouvante aventure du chevalier de Saint-Allyre et de Violine, jeune Française se battant aussi pour la «grande cause» vont être écrites pour le plus grand renom du Cinéma français qui se devait de faire revivre un de ses plus purs héros dont — fait curieux — l'écran ne s'était encore jamais emparé...

*

Dorénavant c'est le Gouvernement, notamment le Ministère de l'Education nationale et des Beaux-Arts, qui décernera le Grand-Prix du Cinéma français. Il y aura même quatre prix pour chacun des groupes suivants: films à scénario, films intellectuels, films pédagogiques et films scientifiques. Ces prix consisteront en vases de Sèvres. Monsieur Jean Zay, Ministre de l'Education nationale, présidera le jury chargé de décerner les trois premiers prix, alors que le quatrième jury sera présidé



Der Stern des Nordens. (Die Eisprinzessin).

La célèbre patineuse Sonja Henie dans son dernier film «L'escalier du bonheur» (Happy Landing). 20th Century-Fox.

par le célèbre physicien Jean Perrin. Tous les films français réalisés ou présentés pendant les douze mois qui précèdent la date de la distribution des prix participeront au concours. Le Gouvernement français apporte ainsi un bel encouragement au développement du film et un précieux appui à l'initiative privée.

Jusqu'à présent, il n'existait que deux prix: Le Grand Prix du Cinéma français, organisé depuis 5 ans par la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie (qui n'était attribué qu'à des travaux 100 % français) et le «Prix Louis Deluc», créé par un groupe de jeunes critiques.

*

Jean Renoir devient producteur et distributeur de films. Il vient, en effet, de fonder à Paris, une Société qui s'occupera simultanément de la production et de la distribution des films qu'il aura mis en scène lui-même. Le premier de ces films sera «La règle du jeu», dont le scénario a été écrit par Jean Renoir et dont l'action se passe dans la bonne société bourgeoise.

On prétend aussi, dans les milieux français autorisés, qu'il serait question d'une entente Pagnol-Renoir pour l'exploitation en commun de leurs films et pour la création, à Paris, d'une grande salle qui serait réservée exclusivement au lancement de leur production.

ITALIE.

Une des conséquences de la mise en vigueur du Monopole du Cinéma sera très probablement la suppression des films américains sur le marché italien. Metro, Paramount, Fox et Warner Brothers ont